



La lettre des directeurs de CIO

N° 55

2 novembre 2015 **Lettre des DCIO**

JOURNEE D'ETUDE :

inscriptions, dernière ligne droite

SOMMAIRE

*AG : rapport
d'activités 2014-2015* p 2

*Journée d'étude,
programme définitif* p 5

*Bulletin d'adhésion
2015-2016* p 8

De nombreux collègues se sont déjà inscrits avant, et pendant les congés de mi-trimestre, et nous les en remercions.

Il est bien sûr toujours possible de participer à notre journée d'étude, mais nous vous demandons de vous signaler à notre trésorier, Pascal RECK, au CIO de Privas (coordonnées sur le bulletin en dernière page).

La ministre a confirmé sa présence, et le programme définitif a été arrêté.

La journée est précédée d'un moment statutairement incontournable : l'assemblée générale.

Afin de pouvoir consacrer un maximum de temps aux échanges, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport d'activités dont les grandes lignes seront rappelées en séance.

Directeur de la Publication :
Yvan Souleliac
Rédacteur en Chef :
Zbyslaw Adamus
redacteur@andcio.org
Comité de Rédaction :
Conseil d'Administration de
l'ANDCIO

Cette année est particulièrement importante : un nouveau décret va fixer les règles pour longtemps. Nous devons absolument montrer notre détermination, notre savoir-faire mais aussi les difficultés présentes et peut-être à venir. La journée d'études du 6 novembre est une opportunité que nous ne devons pas laisser passer. Soyez nombreux à y participer !

Bien cordialement,
Yvan SOULELIAC

**L'ANDCIO une association
pour tous les Directeurs et
Directrices**

Visitez son site internet :
<http://www.andcio.org>

Les enjeux n'ont jamais été aussi importants, comme l'indiquent les toutes dernières informations sur l'avenir des CIO.

Vous avez besoin d'une association encore plus forte, et nous avons besoin de votre soutien.

Pour une représentativité accrue de notre association, adhérez et faites adhérer à l'ANDCIO.

Seuls les adhérents reçoivent « le courrier des DCIO » et ont accès à l'espace réservé du site.

Assemblée générale du 6 novembre 2015

Rapport d'activité 2014 - 2015

Pour éviter une énumération fastidieuse en séance, nous portons dès maintenant à votre connaissance le rapport de nos activités au cours de l'exercice qui s'est étendu du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015. Toute observation pourra être faite dès maintenant ou lors de l'AG.

La première partie de l'exercice a été à dominante pédagogique, la seconde a été très offensive institutionnellement, illustrant ainsi les deux champs d'action de l'ANDCIO.

Audiences, rencontres

- le 20 octobre 2014, **Henri CASTELLET**, Coordinateur du groupe chargé de l'élaboration du référentiel d'un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP) destiné à tous les élèves du secondaire ; cette rencontre tardive a peu influé sur la rédaction du projet de référentiel adopté le 11 décembre 2014 par le Conseil supérieur des programmes (CSP) alors que l'expérimentation du PIIODMEP était annoncée pour janvier 2015...

Cependant certains éléments des analyses et propositions de l'ANDCIO transparaissent dans l'arrêté du 1^{er} juillet 2015 sur le Parcours Avenir ; une illustration brève et mais symbolique se trouve à la fin de chacun des textes :

<http://www.andcio.org/le-piiodmep-s-avance>

Sigles utilisés dans les textes

Référentiel du CSP	Arrêté sur le Parcours Avenir
PDMF : parcours de découverte des métiers et des formations	PDMF : parcours de découverte des métiers et des formations
Csaio : chef du service académique d'information et d'orientation	CSAIO : chef du service académique d'information et d'orientation
Dafpic : délégué académique à la formation initiale et continue	Dafpic : délégué académique à la formation initiale et continue
Daet : délégué académique aux enseignements techniques	Daet : délégué académique aux enseignements techniques
Cardie : conseiller académique en recherche, développement, en innovation et en expérimentation	Cardie : conseiller académique en recherche, développement, en innovation et en expérimentation
IEN-IO : inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation	IEN-IO : inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation
Dafor : délégation académique à la formation	Dafor : délégation académique à la formation
	Dafpen : délégation académique à la formation continue des personnels enseignants
	COP : conseiller d'orientation-psychologue
	DCIO : directeur de centre d'information et d'orientation
	CPE : conseiller principal d'éducation
	CIO : centre d'information et d'orientation
	CSAIO/DR Onisep : chef du service académique d'information et d'orientation et délégué régional de l'Onisep
	Onisep : Office national d'information sur les enseignements et les professions.
	Segpa : section d'enseignement général et professionnel adapté
	Ulis : unité localisée pour l'inclusion scolaire
	MDPH : maison départementale des personnes handicapées

Les collègues ont noté avec satisfaction le retour des CIO et de ses personnels, habituellement oubliés des textes officiels sur l'orientation ; nous nous plaisons à croire que ce n'est pas le fruit du hasard.

- le 28 janvier 2015, **Christian LERMINIAUX**, chargé d'une mission sur l'opportunité de la mise en place d'une filière professionnelle post-bac adaptée aux bacs pros.

<http://www.andcio.org/probleme-de-l-apres-bac-pro>

- **Xavier TURION**, directeur-adjoint de la DGESCO, le 24 février et le 10 mars 2015
- **Jean-Pierre BELLIER**, IGEN, animateur du GT14, le 26 mars 2015
- **Frédérique WEIXLER**, conseillère en charge de l'orientation, de la lutte contre le décrochage scolaire et de l'éducation permanente tout au long de la vie, le 12 juin 2015
- **SGEN-CFDT**, le 12 juin 2015

Autres activités

- Renouvellement du CA en septembre 2014
- Conseils d'administration : 4 octobre 2014, 4 décembre 2014, 12 et 13 juin 2015
- Journée d'Etude : 5 décembre 2014
- participation à la table ronde, à l'occasion de la signature de l'accord cadre Etat-Régions sur le SPRO et la prise en charge des jeunes sans diplôme, le 28 novembre 2014
- Mouvement des DCIO, enquête sur les postes libres : décembre 2014
- Questionnaire sur l'activité des DCIO proposé en ligne du 12 février au 17 mars 2015
- Publication des résultats et lettres à la ministre, aux organisations syndicales et communiqué de presse en mars 2015
- Conseils d'administration et Assemblée des correspondants académiques, le 27 mars 2015
- Rencontre à l'ESEN avec les néo-DCIO, le 21 avril 2015

Publications

Lettre aux DCIO (diffusée dans tous les CIO et services), consultable et téléchargeable sur le site :

- **Lettre n° 49** - novembre 2014
- **Lettre n° 50 S - spéciale néo-directeurs** - déc 2014 - Sommaire : Le mot du président - le site « andcio.org » - Extraits des statuts - Charte de l'ANDCIO - Référentiel du métier de DCIO - Les correspondants académiques - Peut-on être syndiqué et adhérent ? - AG et journée d'étude.
- **Lettre n° 51 S - spéciale questionnaire aux DCIO, les résultats** – mars 2015
- **Lettre n° 52 S** - avril 2015 - Sommaire : Une actualité dense -Adhérez ! - Résultats du questionnaire aux DCIO, résumé - **Questions aux organisations syndicales** - **Lettre à la ministre** - Le site andcio.org - **Communiqué de presse** -Les correspondants académiques.

Trois autres lettres dont celle-ci sont parues depuis la rentrée.

Courrier aux adhérents, consultable et téléchargeable dans la partie réservée du site :

- **Courrier de septembre 2014** - Sommaire : **renouvellement du CA** : organisation ; extraits des statuts et du règlement intérieur ; les professions de foi des candidats ; bulletin et consignes de vote.
- **Courrier de février 2015** – CR de la rencontre du 24 février avec Xavier TURION.
- **Courrier du 4 juillet 2015** – CR de l'audience avec Frédérique WEIXLER, conseillère en charge de l'orientation, de la lutte contre le décrochage scolaire et de l'éducation permanente tout au long de la vie ; **en complément sur le site**, les documents qui ont été envoyés à Frédérique WEIXLER à la suite de l'audience.

Articles parus sur le site : <http://www.andcio.org>

Dans la partie publique

- Mutation des DCIO, actualisation quotidienne des postes signalés vacants par les collègues
- Le socle III est annoncé
- Le PIIODMEP s'avance (*cf audiences*)
- Deux socles pour le prix d'un...
Le ministère du travail met en œuvre un socle *de connaissances et de compétences professionnelles*.
- Problème de l'après bac pro...
...et si la solution était dans l'avant bac pro ? (*cf audiences*)
- LES DIRECTEURS DE CIO NE S'Y RETROUVENT PAS !
- Des DCIO sans CIO ...et des bassins sans DCIO

Dans l'espace réservé aux adhérents

Deux zones principales :

- l'accès aux courriers aux adhérents
- la rubrique : « Veille, pour que demain soit un nouveau jour... » ; accès à des informations et documents en lien avec notre métier ; plusieurs dizaines de documents téléchargeables.

Bulles d'infos

Depuis janvier, une lettre d'information est envoyée par mél pour annoncer les publications sur le site et donner des informations sur l'activité de l'ANDCIO.

Presse

- présence de l'**AEF** à la journée d'étude du 5 décembre 2014
- interview d'Yvan SOULELIAC, président de l'ANDCIO, parue dans l'article « CIO et SPRO : un pied dedans, un pied dehors ? » sur **Orient actuel** de février 2014

<http://orientactuel.centre-inffo.fr/spip.php?page=archives&mois=02&annee=2015>

Suite à la publication des résultats du questionnaire :

- Dépêche **AEF** n°498357 du 3 avril 2015 : « Orientation : sans "statut", les directeurs de CIO sont "lésés" ; les COP doivent "dépasser les schémas passés" (CSAIO) »
- **Actualité de la formation** (Centre Inffo), 3 avril 2015, « Les directeurs de CIO toujours en quête d'un statut institutionnel (Etude ANDCIO) »

<http://www.actualite-de-la-formation.fr/le-quotidien-de-la-formation/articles-2015/les-directeurs-de-cio-toujours-en-quete-d-un-statut-institutionnel-etude-andcio.html?>

A l'occasion de la tenue de son assemblée générale statutaire annuelle, l'ANDCIO organise, **le vendredi 6 novembre 2015**, à l'attention de ses adhérents, de l'ensemble des directeurs de CIO, des personnels de direction et d'inspection, sa

11^{ème} journée de réflexions-débats

Thème de cette année :

**« 1985-2015 : 30ème anniversaire de l'ANDCIO !
...et les 30 ans à venir ? »**

Ce sera l'occasion d'avoir à la fois une rétrospective sur l'évolution de nos services, car l'histoire permet de mieux comprendre la situation présente, et un éclairage sur les évolutions à venir.

Une journée d'étude est aussi une occasion de faire entendre nos points de vue et nos propositions.

Cette année cet aspect sera réalisé au-delà de nos espérances puisque **Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche a accepté d'honorer cette journée de sa présence.**

A l'ordre du jour :

- assemblée générale : compte-rendu d'activités, bilan financier, bilan moral et perspectives :
- journée d'étude : genèse, pourquoi une association de DCIO ; 30 ans de créativité au service de l'éducation nationale ; la place institutionnelle des CIO et des DCIO dans la perspective des décisions qui s'annoncent.

Intervenants : André Lartigau, fondateur de l'ANDCIO ; témoignages de la contribution incontournable des DCIO à l'évolution de l'EN ; Florence Audier chercheuse économiste à Paris 1, et bien sûr, Madame la ministre.

Echanges, sur les thèmes évoqués par les intervenants et sur l'actualité.

Venez nombreux, vous savez à quel point le moment est crucial pour notre profession.

Le vendredi 6 novembre 2015, au

Lycée Janson-de-Sailly

106 rue de la Pompe

75116 PARIS

Tél : 01 55 73 28 00

Métro : rue de la Pompe (Ligne 9) ou

Victor Hugo (Ligne 2) - Bus : 52



Programme : *Le déroulement prévisionnel de la journée s'établit ainsi :*

Le matin :

- De 9h à 10h00 : **ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**
 - rapport d'activité, rapport moral, bilan financier,
 - perspectives, questions diverses

Les assemblées générales de l'ANDCIO sont ouvertes aux adhérents et sympathisants. La participation aux votes sera réservée aux adhérents à jour de leur cotisation 2013-2014 ou 2014-2015.

Fin de matinée : Début de la JOURNEE D'ETUDE, Thème général :

**« 1985-2015 : 30ème anniversaire de l'ANDCIO !
...et les 30 ans à venir ?**

- De 10h15 à 12h15 et de 14h30 à 16h45 :

Organisation et interventions

- **Table ronde en présence de Madame la Ministre**, trois sujets seront abordés :

- 1) Les enjeux de la procédure APB et plus globalement de l'orientation post bac.
- 2) Le décrochage scolaire
- 3) Le choix de l'orientation laissé aux familles.

- discours de **Madame Najat VALLAUD-BELKACEM**, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche sera présente et interviendra au cours de la matinée ;

- **André LARTIGAU, Denis PETRUZZELLA, Robert POISSON, Yvan SOULELIAC** : « Quatre présidents, les temps forts en 30 ans d'AND. » ;

- **Zbyslaw ADAMUS**, vice-président de l'ANDCIO : « Le directeur de CIO, vecteur de changement au sein de l'éducation nationale. » ;

- **Jean-Pierre BELLIER**, inspecteur général de l'éducation nationale, animateur du groupe de travail sur les statuts des personnels ;

- **Florence AUDIER**, chercheuse économiste à Paris 1 ; parmi ses publications : « La diversification des formes d'emploi dans la fonction publique française » (cahiers français, 2015).

L'ordre des intervenants pourra éventuellement être modifié.

Echanges

Au cours de la journée, des temps d'échanges sont prévus d'une part sur les thèmes évoqués par les intervenants, et d'autre part sur **les hypothèses d'évolution du statut de DCIO**.

- 17h 00 : **Clôture des travaux**

Programme et documents d'inscription sont également téléchargeables sur le site de l'association : <http://www.andcio.org>

Cette année particulièrement, notre journée, constitue un évènement de portée nationale. C'est une occasion unique de dialoguer avec Madame la ministre et des responsables du plus haut niveau, alors que l'avenir de nos services est véritablement en train de se jouer.

La participation aux frais d'organisation est de 20 euros. (Cette somme sera déduite de la cotisation 2014-2015 pour les adhérents) Il est important de réserver sans délai en retournant le bulletin de participation, complété et accompagné d'un chèque de 20 euros à l'ordre de l'ANDCIO.

BULLETIN DE PARTICIPATION à la journée de Réflexions-débats du 6/11/2015

A retourner, complété, par retour de courrier, à :

ANDCIO, Pascal RECK - CIO de Privas
BP 618 - 07006 PRIVAS CEDEX

M. Mme Melle ⁽¹⁾ NOM : _____ Prénom : _____

Lieu d'exercice : CIO ETAT / CIO COLLECTIVITE - DRONISEP - SAIO ⁽¹⁾
AUTRE (précisez) :

Code postal, VILLE :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Participera à la journée de réflexions-débats organisée par l'AND-CIO le **6 novembre 2015**.

- Je règle ma cotisation 2015/2016 et je joins un chèque de 45 euros à l'ordre de l'ANDCIO (si vous êtes nouvel adhérent, ou si votre situation a changé, joignez un bulletin d'adhésion) **NB La cotisation inclut la participation à la journée**
- Je règle ma participation à la journée et je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de l'ANDCIO
- Je réglerai ma participation le **6 novembre** (un règlement immédiat, si possible avant le **31 octobre**, vous évitera l'attente à l'entrée de la salle)

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

✂

POUVOIR

Je soussigné(e) : (Nom, prénom, affectation)

donne pouvoir à : (Nom, prénom, affectation)

pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire de l'ANDCIO du **6 novembre 2015**

Le _____ 2015,

Signature

N.B.: Le mandataire et le mandant doivent être à jour de leur cotisation 2014-2015 ou 2015-2016



**Association Nationale des Directeurs
de Centre d'Information et d'Orientation**

Pensez à visiter notre site Internet :

<http://www.andcio.org>

BULLETIN D'ADHESION 2015 – 2016

(Ouvert aux collègues faisant fonction de DCIO et anciens DCIO)

Important ! Nous avons réduit le nombre de rubriques, mais nous vous prions de bien vouloir les renseigner toutes, même en cas de ré-adhésion.

ACADEMIE :

NOM : M. Mme ⁽¹⁾

Prénom :

Lieu(x) d'exercice, département, VILLE(S) *(si vous dirigez plusieurs CIO ou sites, indiquez-les tous) :*

Code postal et commune de résidence *(pour les retraités et autres membres) :*

⁽¹⁾ *Rayer les mentions inutiles*

Mél personnel *(privé, ou professionnel en p.n@ac-***.fr, il est indispensable pour l'envoi de votre carte, du Courrier des adhérents et de votre mot de passe pour accéder à l'espace adhérents de notre site) :*

Fait à _____, le _____

Signature,

Le montant de l'adhésion pour l'année scolaire 2014-2015 est de **45 € pour les DCIO en activité** et de **20 € pour les retraités et autres membres.**

Les DCIO en activité peuvent régler leur cotisation en deux fois.

Dans ce cas il convient d'établir **deux chèques** (23 et 22 €) à l'ordre de l'A.N.D.C.I.O., **datés du jour d'émission**, en précisant au verso du deuxième chèque la date à laquelle il pourra être présenté à l'encaissement.

Bulletin d'adhésion à envoyer sans attendre, directement au trésorier (adresse ci-dessous), ou au correspondant académique (possibilité d'envoi groupé), accompagné de votre cotisation.

Votre carte d'adhérent vous parviendra par courrier électronique *(écrivez lisiblement votre adresse dans la rubrique ci-dessus).*

N.B. La période d'adhésion s'étend du 01.10.2015 au 30.09.2016.

Trésorier : **Pascal RECK – CIO de Privas** Pôle de services Maurice Gounon - 11, bd du lycée
BP 618 - 07006 PRIVAS CEDEX - Tél : 04 75 64 54 45 – Courriel : pascal.reck@ac-grenoble.fr
